Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le 07/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_223-DE

CHERBOURG en Cotentin

Pôle patrimoine et cadre de vie
Direction études et travaux des bâtiments
Rapporteur : Dominique HÉBERT

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2024_223
SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2024

10 - VALIDATION DU PROJET DE RESTAURANT SCOLAIRE (PHASE DCE) POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NOBLET ET LES CM2 DE L'ÉCOLE BAQUESNE

La rénovation du bâtiment de l'ancienne cuisine centrale d'Octeville a été actée par délibération N°DEL2020_367 le 16 décembre 2020.

Les travaux se sont achevés en mai 2024 et l'antenne d'Octeville des Restos du cœur vient de l'intégrer. L'augmentation du coût des matériaux et des travaux en 2022-2023 n'a pas permis de rénover la façade (Est) du bâtiment, ni de rénover les espaces de l'aile Sud du bâtiment.

Cet été 2024, les Restos du cœur ont pu libérer les locaux préfabriqués provisoirement installés dans la cour du site depuis l'hiver 2020.

Parallèlement, dans le cadre du Schéma Directeur des Écoles Publiques (SDEP), il était prévu la construction d'un restaurant scolaire, à proximité de l'école Noblet, pour les élèves de l'école Noblet et les CM2 de l'école Baquesne, qui déjeunent actuellement dans l'aile Sud du bâtiment « île de France ».

En mars dernier, en phase APD de cette étude de construction, il s'est avéré que le budget alloué à cette opération ne pourrait pas être tenu, notamment à cause de rétentions d'eaux pluviales importantes qui seraient imposées au PLU (bassin de 143 m3 pour une construction de 250 m², car le restaurant neuf s'intégrerait dans une unité foncière vaste de 6 371 m², comprenant l'école Noblet et la crèche des P'tits Loups).

Au vu :

- de la nécessité de rationaliser le patrimoine,
- du maintien de deux antennes distinctes des Restos du Cœur à Cherbourg (rue Simon) et à Octeville (rue de l'Île de France),
- de la faible distance entre les écoles Baquesne et Noblet et le restaurant scolaire actuel, situé rue de l'Île de France (compris entre 300 m et 600 m),

il est proposé de finir les travaux de rénovation du bâtiment Île de France, dont une partie était envisagée sur le prochain mandat (dernière façade + travaux d'aménagement et d'amélioration intérieure), en améliorant les espaces actuellement dédiés à la restauration scolaire plutôt que de construire un nouvel équipement dans l'emprise de l'école Noblet.

L'enveloppe de cette opération s'élèverait à 400 000 € TTC (en prenant en compte les études déjà dépensées sur le premier projet, s'élevant à 50 000 € TTC).

Les extérieurs seraient réaménagés : la cour serait désimperméabilisée et aménagée dans une ambiance conviviale et accueillante.

NB : l'enveloppe initiale allouée à la construction du restaurant scolaire pour les élèves de l'école Noblet et les CM2 de l'école Baquesne était de 825 000 € TTC. L'économie générée permet d'équilibrer d'autres opérations du SDEP, notamment celle de restructuration de l'école Doisneau.

Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le 07/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_223-DE

Planning :

- dossier de consultation des entreprises finalisé. Consultation été 2024,
- démarrage des travaux : automne 2024,
- durée des travaux : 6 mois.

Les enfants déjeuneront aux Roquettes le temps des travaux.

Le conseil municipal est invité à valider le programme, le budget et le planning prévisionnel de cette opération,

Les financements extérieurs les plus larges seront sollicités.

Vu l'avis favorable de la commission n°2 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : **18h45**		Nombre de votants : **54**	
Pour : **50**	Contre : **0**	Abstentions : **2** Yvonne PECORARO Nicolas VIVIER	NPPV : **2** Lydie LE POITTEVIN Christian BERNARD

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE
Signé électroniquement par : Benoit ARRIVE
Date de signature : 04/10/2024
Qualité : Président de séance

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ
Signé électroniquement par : Sylvie LAINE
Date de signature : 04/10/2024
Qualité : Secrétaire de séance

PJ : 3

Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le 07/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_223-DE

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche

Conseil municipal du 2 octobre 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 46
Date de la convocation et de son affichage : 19 septembre 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le deux octobre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 19 septembre 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire BOUSSELMAME Noureddine à son départ 20h20) - BOUSSELMAME Noureddine (mandataire CATHERINE Arnaud jusqu'à son arrivée 19h15) – BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine – GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle – HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph (mandataire PLAINEAU Nadège à son départ 19h35) - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie – LEMOINE Morgan - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédérik - MARGUERITTE Camille (mandataire BOQUAIRE Guy à son départ 19h42) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel – MORIN Lucie - PERRIER Didier – PLAINEAU Nadège – RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SIMONIN Philippe (mandataire VASSAL Emmanuel à son départ 20h45) - TARIN Sandrine (mandataire FRANÇOISE Bruno jusqu'à son arrivée 19h27) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BRANTONNE Pascal
FAGNEN Sébastien a donné procuration à DUVAL Karine
ISOIRD Valérie a donné procuration à BERHAULT Bernard
LEFAIX-VÉRON Odile a donné procuration à HÉBERT Dominique
MAGHE Jean-Michel a donné procuration à HAMON-BARBÉ Françoise
MARGUERITTE David a donné procuration à LEQUILBEC Frédérik
PECORARO Yvonne a donné procuration à VIVIER Nicolas
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
SOURISSE Claudine a donné procuration à LEPOITTEVIN Gilbert

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le 07/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_223-DE

Vue du bâtiment sur rue

Vue du bâtiment sur cour

Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le 07/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_223-DE

Visuels

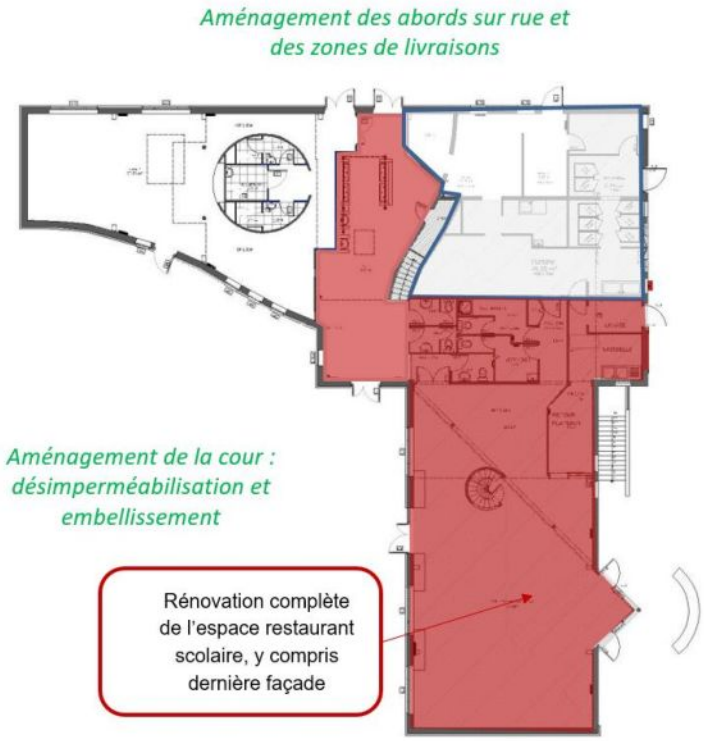

Rez-de-chaussée après travaux

Perspective de la future salle de restauration

Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le 07/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_223-DE

Bilan financier

	Montant (€ TTC)
Diagnostics amiante/SPS/ BC	5 000 €
Bardage, isolation extérieure (dernière façade)	70 000 €
Menuiseries extérieures	15 000 €
Maçonnerie, démolition, faïence	20 000 €
Menuiseries intérieures	35 000 €
Plomberie/ CVC	38 000 €
Electricité	17 000 €
Peinture/ revêtements de sol	30 000 €
Extérieurs : enrobés et aménagement de la cour	60 000 €
Aléas	60 000 €
TOTAL (€TTC)	350 000 €